

## VIII. LES POUVOIRS PUBLICS

### 39. - La nécessité des gouvernements

Nous croyons que Dieu veut que le monde soit dirigé par des lois et des gouvernements, afin qu'il y ait quelques freins pour réprimer les appétits désordonnés du monde (1). Nous croyons que Dieu a institué les royaumes, les républiques et toutes autres sortes de principautés, héréditaires ou non, et tout ce qui appartient à l'état de la justice et qu'Il veut en être reconnu l'auteur.

#### *Les magistrats*

Dans ce but, Dieu a mis le glaive dans la main des magistrats pour réprimer les péchés commis non seulement contre la seconde Table des commandements de Dieu (2), mais aussi contre la première (3).

#### *Le respect dû aux autorités*

Il faut donc, à cause de Dieu, non seulement qu'on supporte que les autorités exercent la souveraineté de leur charge, mais aussi qu'on les honore et les estime d'un profond respect, les considérant comme ses lieutenants et officiers, qu'il a établis pour exercer une charge légitime et sainte (4).

note 1: "Les gouvernants ne sont pas à craindre quand on fait le bien, mais quand on fait le mal. Veux-tu ne pas craindre l'autorité? Fais le bien, et tu auras son approbation car elle est au service de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal sois dans la crainte; car ce n'est pas en vain qu'elle porte l'épée, étant au service de Dieu pour montrer sa vengeance et sa colère à celui qui pratique le mal" (Rom. 13:3-4). Voir aussi Prov. 8:15-16 et Ex. 18:17-26.

note 2: "Tu établiras pour toi des juges et des magistrats dans toutes les villes que l'Eternel, ton Dieu, te donne, selon tes tribus; ils jugeront le peuple avec justice" (Deut. 16:18). Voir Jér. 22:2-3.

note 3: "Asa fit ce qui est droit aux yeux de l'Eternel, comme David, son père, il fit disparaître du pays les prostitués et il enleva toutes les idoles que ses pères avaient faites" (I Rois 15:11-12). Voir aussi II Rois 23.

note 4: "Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées par Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes" (Rom. 13:1-3). "J'exhorte donc, en tout premier lieu, à faire des requêtes, prières, intercessions, actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui occupent une position supérieure, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et dignité" (I Tim. 2:1-2). "Rappelle-leur d'être soumis aux gouvernements et aux autorités, d'obéir, d'être prêts à toute oeuvre bonne" (Tite 3:1). Voir aussi I Pier. 2:13-14.

### 40. - L'obéissance due aux autorités

Nous affirmons donc qu'il faut obéir à leurs lois et règlements, payer taxes, impôts et autres charges (1), et consentir à cette obéissance d'une bonne et franche volonté - quand même ils seraient infidèles - pourvu que la souveraineté absolue de Dieu demeure entière (2).

Ainsi, nous réprouvons ceux qui voudraient rejeter toute hiérarchie, établir la communauté et le mélange des biens et renverser l'ordre de la justice.

note 1: "Alors il leur dit: Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu" (Marc 12:17). Voir aussi Mat. 17:24-27.

note 2: "Mais afin que cela ne se diffuse pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler désormais à qui que ce soit en ce nom-là. Alors ils les appelèrent et leur défendirent absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus. Pierre et Jean leur répondirent: Est-il juste, devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu?" (Act. 4:17-19). Voir aussi Act. 5:29.